



MOBILISATION DES PARTIES INTÉRESSÉES

L'approche et l'expérience de la Commission canadienne de sûreté nucléaire



Liane Sauer

Directrice générale, Direction de la planification stratégique, Commission canadienne de sûreté nucléaire

Présentation à la 2^e Conférence sur l'information réglementaire nucléaire

Le 18 mai 2018 – Johannesburg, Afrique du Sud

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)

Notre mandat



Réglementer l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de préserver la **santé**, la **sûreté** et la **sécurité**, et de protéger l'**environnement**

Respecter les **engagements internationaux** du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire

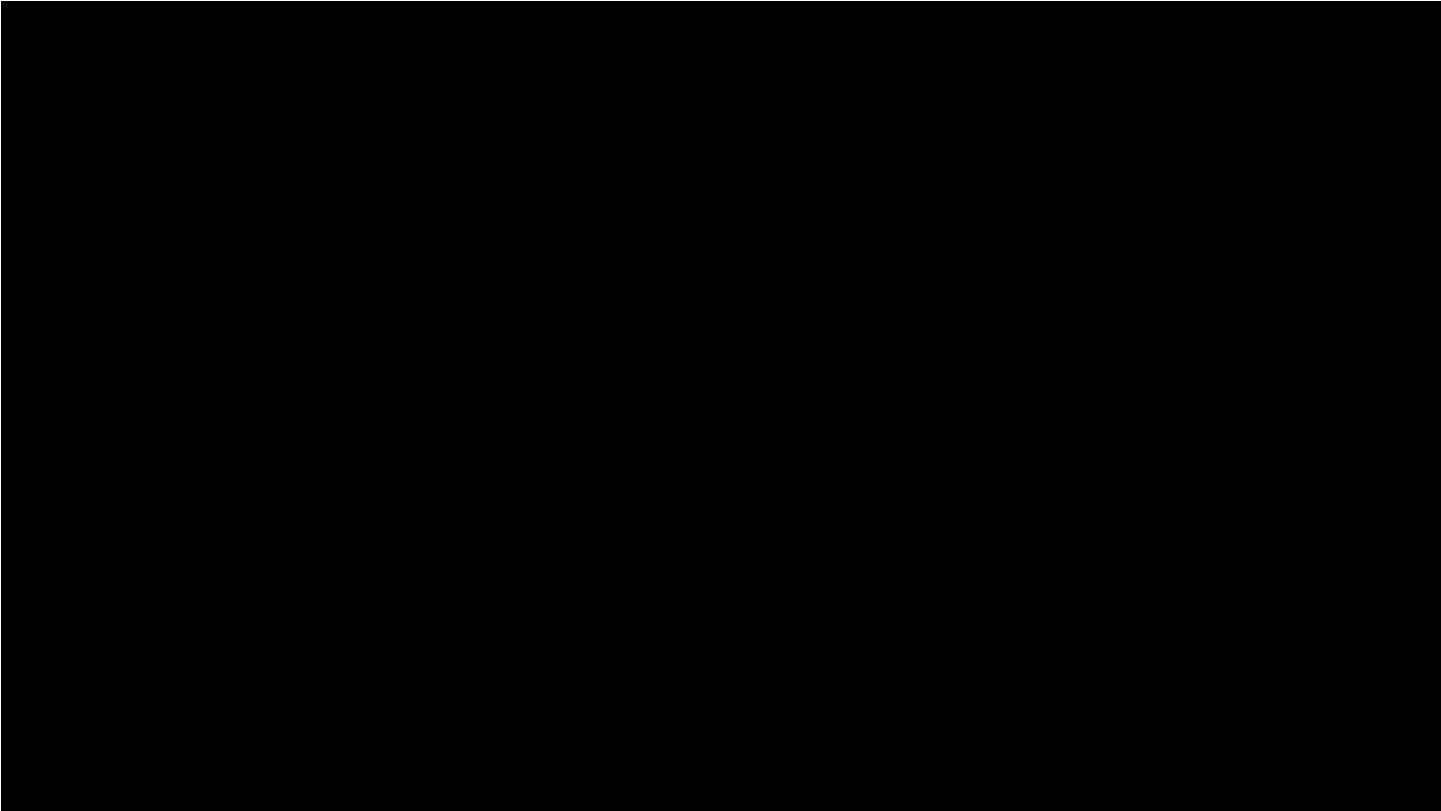
Informé objectivement le public sur les plans scientifique ou technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire

La communication est enchâssée dans la loi

La CCSN réglemente toutes les installations et activités nucléaires au Canada



Qu'est-ce que la participation du public?



Pourquoi la participation du public devrait-elle être importante aux yeux des organismes de réglementation?

Pourquoi la participation du public est-elle importante aux yeux des organismes de réglementation?

La participation du public garantit que les organismes de réglementation :

Prennent des
décisions éclairées

Sont ouverts au
changement

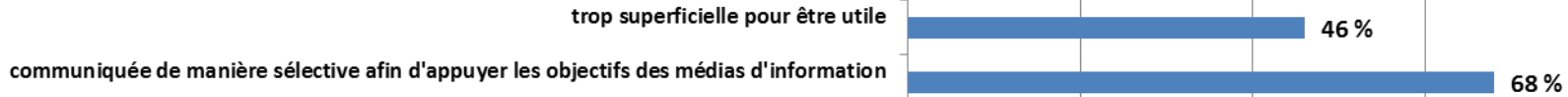
Renforcent la
confiance à l'égard
du processus de
réglementation

Ce que pensent les Canadiens au sujet des faits scientifiques

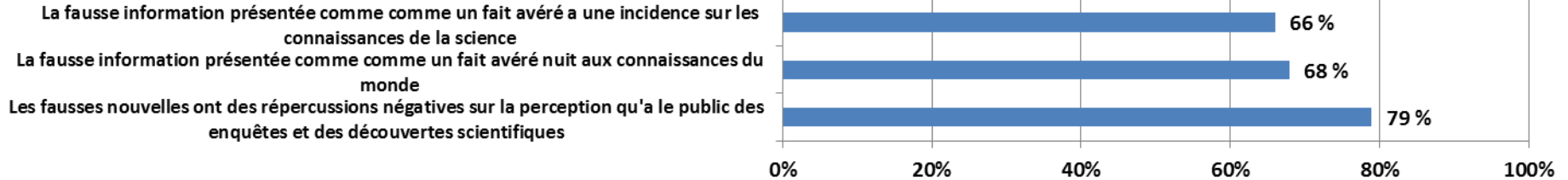
Question : Dans quelle mesure trouvez-vous que les conclusions scientifiques...



Question : Si vous pensez à la couverture médiatique récente des questions scientifiques, direz-vous qu'elle est :

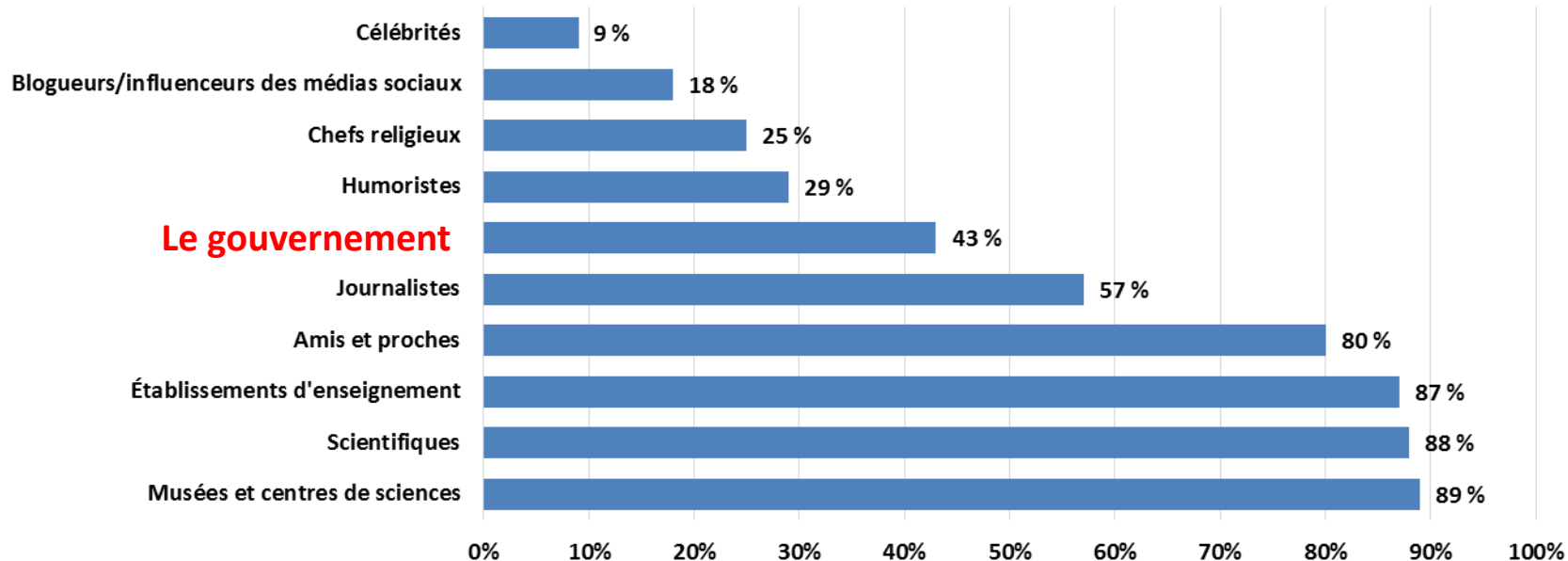


Question : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé à l'égard des thèmes suivants :



Source : Sondage en ligne de Léger et Léger auprès de 1 514 Canadiens, les 15 et 16 août 2017

Vers qui les Canadiens se tournent pour obtenir des renseignements scientifiques fiables



Source : Sondage en ligne de Léger et Léger auprès de 1 514 Canadiens, les 15 et 16 août 2017

Baromètre de confiance Edelman – Canada

Un rapport publié en 2018 a évalué le point de vue des Canadiens sur la confiance et la fiabilité de quatre types d'institutions : les ONG, les entreprises, le gouvernement et les médias

- De 2017 à 2018, la confiance à l'égard des ONG et des entreprises a **diminué**, tandis que la confiance à l'égard du gouvernement et des médias a **augmenté**
- En 2018, la confiance à l'égard des responsables du gouvernement ou des organismes de réglementation gouvernementaux a connu une **hausse de 11 % pour atteindre 37 %**
- Depuis 2014, la confiance à l'égard des secteurs industriels **diminue** de façon générale, sauf le secteur de l'énergie
- **65 %** de la population canadienne s'inquiète de l'utilisation de la fausse information ou des fausses nouvelles comme une arme
- Les Canadiens se tournent vers les spécialistes et les figures d'autorité pour obtenir la vérité
- Si la confiance à l'égard du journalisme provenant des nouvelles et des sources d'information générales a **repris de la vigueur** depuis l'année dernière, la confiance à l'égard des médias sociaux et des moteurs de recherche continue de **diminuer**

La participation est plus que jamais nécessaire

Avec qui la CCSN communique-t-elle et à quel moment?

Les principaux groupes de mobilisation de la CCSN

Principaux :

- Communautés d'accueil
- Peuples autochtones
- Titulaires de permis

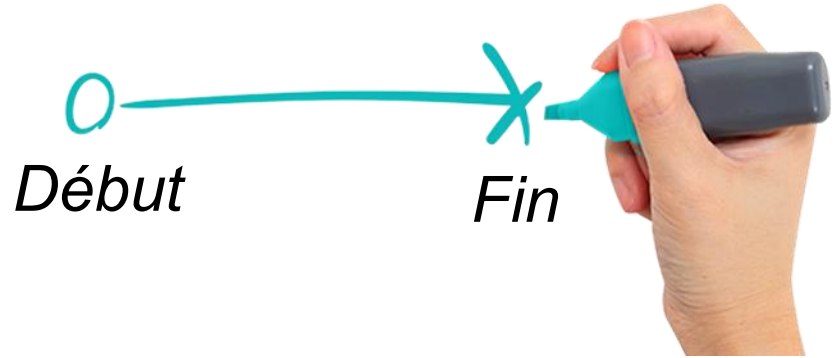
Thématiques :

- Les jeunes
- Le milieu universitaire
- Le milieu médical
- Les municipalités



À quel moment faisons-nous de la mobilisation?

- Dans le cadre de tous les projets et initiatives d'envergure
- Conformément à notre plan d'activités nationales de relations externes et de mobilisation
- En réponse à des demandes et à des problèmes imprévus
- Lorsqu'il y a des changements à notre cadre de réglementation



Il n'est jamais trop tôt et la fréquence, même élevée, ne pose pas problème

Comment la CCSN fait-elle de la mobilisation?

Les activités de mobilisation du public de la CCSN



VASTE
PROGRAMME DE
MOBILISATION ET
DE RELATIONS
EXTERNNES



CONSULTATIONS
AUPRÈS DU
PUBLIC ET DES
AUTOCHTONES



PROGRAMME DE
FINANCEMENT DES
PARTICIPANTS
(PFP)



EXIGENCE
OBLIGEANT LES
TITULAIRES DE
PERMIS À
COMMUNIQUER

Les activités de relations externes de la CCSN – En personne

En 2016–2017, la CCSN a participé à plus de 120 activités de relations externes en personne, dont les suivantes :

- journées portes ouvertes et rencontres portant sur l’initiative de dépôts géologiques en profondeur pour le combustible nucléaire utilisé
- activités dans des collectivités où se trouvent des installations nucléaires
- activités liées à la jeunesse
- kiosques lors de conférences de l’industrie



CCSN 101 est un exemple d’activité de relations externes :

- Conçue pour faire comprendre au public le régime de réglementation nucléaire du Canada
- Depuis le lancement de CCSN 101 en 2010 :
67 séances, 54 endroits distincts à l’échelle du pays, plus de 1 606 participants

Rencontrer les Canadiens d’un océan à l’autre

Activités de relations externes de la CCSN – Présence numérique

Utilisation de multiples outils numériques :

- Le site Web de la CCSN
- Le site Web du gouvernement du Canada (Canada.ca)
- Courriels
- Webinaires
- Couverture médiatique et lettres
- Plateformes des médias sociaux : Twitter, Facebook, YouTube et LinkedIn

Mieux sensibiliser le public et solliciter des commentaires

Twitter

Twitter est utilisé pour diffuser rapidement les dernières nouvelles et les mises à jour de la CCSN



CCSN @CCSN_CNSC · Apr 26

La CCSN a publié le sixième Rapport national du Canada pour la Convention commune sur la sûreté de la gestion du combustible usé et sur la sûreté de la gestion des déchets radioactifs : ow.ly/wlvu30jGMf1

Translate Tweet



CCSN @CCSN_CNSC · Apr 25

La CCSN invite le public à commenter un nouveau document d'application de la réglementation sur les exigences techniques et relatives aux systèmes de gestion pour les services de dosimétrie ow.ly/qrVH30jFZBQ

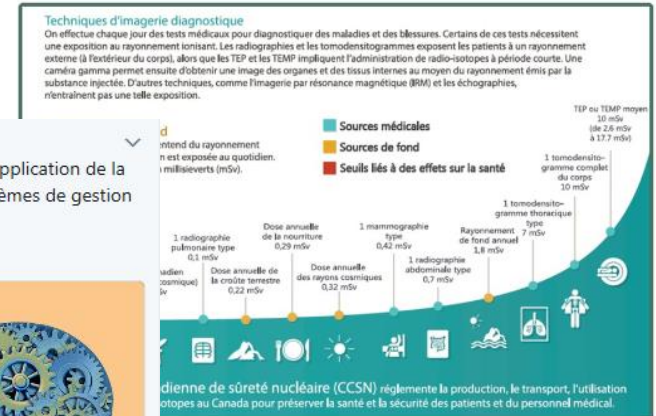
Translate Tweet



CCSN @CCSN_CNSC · Apr 27

Comment les doses de rayonnement reçues pendant une procédure médicale se comparent-elles aux doses reçues de sources de rayonnement naturel? Notre infographie a les réponses : ow.ly/nWRK30jJfCv

Translate Tweet



Facebook

Facebook est utilisé pour diffuser des récits, des ressources pédagogiques et des faits sur la sûreté nucléaire au Canada

Au Canada, les doses moyennes de rayonnement naturel les plus élevées proviennent de quelle source?

- A** LE RAYONNEMENT COSMIQUE
- B** L'INGESTION
- C** L'INHALATION
- D** LE RAYONNEMENT TERRESTRE



CCSN @CCSN_CNCS · Apr 30

Des bénévoles de la CCSN ont hâte d'aider les futures scientifiques du Canada aujourd'hui à l'occasion du Défi @ParlonsSciences à @Carleton_U.

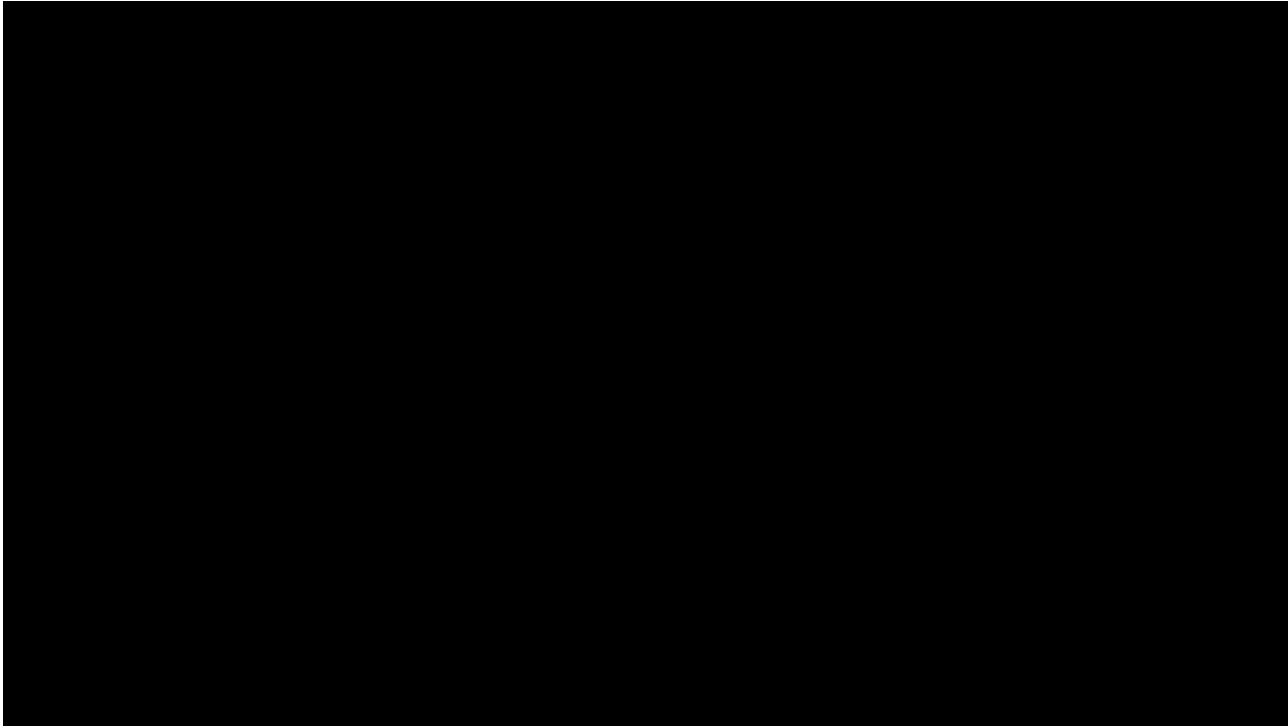
#Scienceamusante #STIM

Translate Tweet



YouTube

YouTube est utilisé pour diffuser du contenu vidéo, notamment les séances de la Commission



Consultations sur le cadre de réglementation

La consultation auprès du public, des peuples autochtones, des titulaires de permis et des organisations intéressées est un élément important du processus d'élaboration du cadre de réglementation de la CCSN

La CCSN accueille favorablement tout commentaire du public sur les documents préliminaires qui sont publiés aux fins de consultation

- Règlements proposés
- Projets de documents d'application de la réglementation
- Documents de travail
- Normes préliminaires

La CCSN invite le public à commenter un nouveau document d'application de la réglementation sur les exigences techniques et relatives aux systèmes de gestion pour les services de dosimétrie

De : [Commission canadienne de sûreté nucléaire](#)

Communiqué de presse

Le 25 avril 2018 – Ottawa (Ontario)

Le REGDOC-2.7.2, *Dosimétrie, tome II : Exigences techniques et relatives aux systèmes de gestion pour les services de dosimétrie* énonce les exigences et l'orientation servant à s'assurer que les services de dosimétrie autorisés satisfont aux exigences techniques et que des mesures d'assurance de la qualité sont prises conformément à la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et au *Règlement sur la radioprotection*.

Un service de dosimétrie est une installation autorisée à mesurer et à surveiller les doses de rayonnement.

Ce document remplace la norme d'application de la réglementation S-106, rév. 1, *Exigences techniques et d'assurance de la qualité pour les services de dosimétrie*, publiée en mai 2006.

Le public a jusqu'au 29 juin 2018 pour fournir ses commentaires.

La Commission canadienne de sûreté nucléaire réglemente l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de préserver la santé, la sûreté et la sécurité, de protéger l'environnement, de respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, et d'informer objectivement le public sur les plans scientifique ou technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire.

Consultations auprès des Autochtones

- Le Canada compte 1 400 685 Autochtones (4,3 % de la population). Il y a 617 communautés et réserves, et plus de 50 nations autochtones.
- L'obligation juridique de tenir des consultations.
- L'engagement du gouvernement du Canada à l'égard de la réconciliation et d'une relation renouvelée.
- La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUPDA).



Honneur, intégrité, bonne foi et équité

L'approche qu'adopte la CCSN pour les consultations auprès des Autochtones

- Établir des relations positives à long terme
- Mener une approche pangouvernementale
- Comprendre et atténuer les incidences potentielles
- Encourager la participation et la mise en commun de connaissances et de pratiques traditionnelles, ainsi que les préoccupations propres à chaque projet
- Obliger aux titulaires de permis de participer dès le début et tout au long de leur projet



Transparence et impartialité

Le Programme de financement des participants (PFP) de la CCSN

Établi pour donner au public, aux groupes autochtones et aux autres parties intéressées l'occasion de demander un financement à la CCSN afin de participer à ses processus réglementaires (enveloppe annuelle d'environ 900 000 \$ ou 8 827 065 ZAR)



Objectifs

- Accroître la participation du public, des Autochtones et des parties intéressées aux processus d'évaluation environnementale (EE) et de délivrance de permis de la CCSN.
- Aider les intervenants à fournir des renseignements utiles à la Commission au moyen d'interventions éclairées portant sur le sujet à l'étude concernant les aspects des processus d'EE et de délivrance de permis.

Ouvert pour toutes les séances publiques de la Commission et les évaluations environnementales grâce à un processus de demande de financement

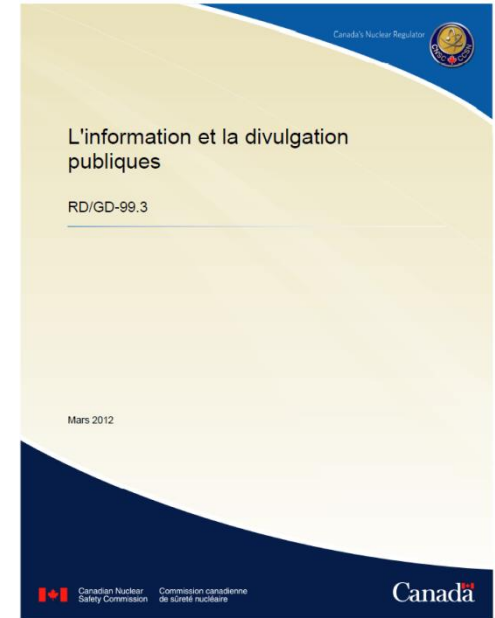
Favoriser la participation active de toutes les parties intéressées

Programme d'information et de divulgation publiques

Le document RD/GD-99.3, *Information et divulgation publiques*, présente des exigences et des conseils relativement aux programmes d'information et de divulgation publiques (PIDP)

S'applique aux éléments suivants :

- Mines et usines de concentration d'uranium
- Installations de catégorie I (centrales nucléaires, réacteurs de recherche et installations de traitement du combustible)
- Certaines installations de catégorie II (irradiateurs de type piscine et installations commerciales de production d'isotopes)



Toutes les installations majeures mettent en œuvre leurs PIDP

Programme d'information et de divulgation publiques (suite)

Outils de surveillance réglementaire pour les PIDP :

- Évaluation de programme effectuée pour les demandes de permis ou de renouvellement de permis
- Évaluation annuelle effectuée pour vérifier la mise en œuvre
- Inspections pour vérifier la conformité



Programme estival de visite en autobus de Bruce Power

Un PIDP efficace est une condition de permis

Le résultat de la mobilisation : Une Commission indépendante



- Les séances et les réunions de la Commission sont ouvertes au public, diffusées en direct sur le Web et archivées
- Tenues à l'interne ou dans les collectivités
- Interventions orales ou écrites
- Au cours des cinq dernières années, il y a eu plus de 80 audiences et réunions publiques et plus de 2 600 mémoires
- Toutes les décisions sont communiquées au public

Des décisions transparentes fondées sur la science

suretenucleaire.gc.ca

Difficultés

En dépit des progrès réalisés, nous avons encore des difficultés à régler lorsqu'il est question de la mobilisation du public au Canada, notamment ce qui suit :

- Les opinions des gens qui sont soit très favorables ou fortement opposées au nucléaire ne changeront pas et il est très difficile d'attirer l'attention de la majorité des gens dont les opinions sont partagées
- Les médias sociaux facilitent la diffusion de fausses informations rapidement et à grande échelle
- Peu de gens s'adressent à l'organisme de réglementation nucléaire, sauf s'il y a une urgence
- La mobilisation liée à des enjeux en évolution comme le transport de déchets nécessite de nouvelles approches



Restez branché!

Joignez-vous à la conversation



suretenucleaire.gc.ca